

المجلس الأعلى للتربية والتكوين والبحث العلمي
 Conseil Supérieur de l'Education, de la Formation et de la Recherche Scientifique

الهيئة الوطنية لتقدير منظومة التربية والتكوين والبحث العلمي
 INSTANCE NATIONALE D'ÉVALUATION DU SYSTÈME D'ÉDUCATION, DE FORMATION ET DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ÉVALUATION DES FACULTÉS POLYDISCIPLINAIRES

QUELLE POLITIQUE, QUEL IMPACT
ET QUELLE PERSPECTIVE ?

RAPPORT THÉMATIQUE
RÉSUMÉ





RAPPORT THÉMATIQUE

RÉSUMÉ

ÉVALUATION DES FACULTÉS
POLYDISCIPLINAIRES
QUELLE POLITIQUE, QUEL IMPACT ET
QUELLE PERSPECTIVE ?

الله

RÉSUMÉ

La Faculté Polydisciplinaire (FP), constitue depuis 2003 un nouveau modèle dans le système universitaire marocain. Les principaux objectifs de cette création furent : la proximité, la pluridisciplinarité et l'accès ouvert. Dans la recherche de cette proximité, huit établissements ont été implantés, hors campus universitaires : Taza, Nador, Safi, Khouribga, Ouarzazate, Errachidia, Larache et Taroudant et les trois autres FP au sein des villes universitaires : Béni Mellal, El Jadida et Tétouan. Comment sont nées les FP ? Quelles évolutions suivies depuis leurs créations ? Quel impact socio-économique ont-elles eu sur leurs régions respectives ? Enfin, quel devenir pour ces FP et leur modèle ?

Les établissements à accès régulé : EST, FST, ENSA et ENCG, sont créées durant la décennie 1990 dans l'objectif de dynamiser le secteur économique et répondre à ses besoins professionnels.

La fin de la décennie 1990 a constitué un tournant dans l'extension et le renforcement du système d'enseignement universitaire. Guidée par des impératifs économiques et sociaux, la politique publique dans ce domaine était plus orientée vers les établissements à accès régulé.

L'impératif socio-économique se manifestait par : (i) une économie dominée par l'agriculture (62% du PIB) et (ii) un taux de chômage élevé et une grande tension sociale, surtout dans les campus universitaires. Depuis les décennies 70 et 80, le taux de chômage ne faisait que grimper pour arriver à 12,5% en 1990 et atteindre 17% à la moitié des années 90.

Ainsi, sont créées durant la décennie 1990 les Écoles Supérieures de Technologie (EST), Faculté des Sciences et Techniques (FST), les Écoles Nationales Supérieures Appliquées (ENSA) et les Écoles Nationales de Commerce et de Gestion (ENCG). Outre la proximité avec les étudiants recherchée, la politique publique en termes d'extension du système d'enseignement supérieur à travers ces nouveaux établissements visait également un modèle d'établissement différent de ceux existants.

En optant pour l'implantation au niveau territorial les établissements à accès régulé : EST, FST, ENSA et ENCG, sont créées durant la décennie 1990 dans l'objectif de dynamiser le secteur économique et de répondre à ses besoins professionnels en technicité et en ingénierie, mais aussi en commerce et gestion. L'objectif principal était de monter des filières devant répondre aux besoins du marché.

Cette politique envers la formation «professionnelle» pour servir l'extension du tissu économique faisait partie d'une politique plus globale pour désamorcer la crise socio-économique profonde que traversait le pays. Il s'agissait en effet de la politique de privatisation, la libéralisation du commerce, l'amélioration de l'infrastructure physique du pays, le développement de l'investissement, la création d'entreprises par les jeunes, etc.

La création des FP semble n'être qu'une réponse à la massification et l'instabilité sécuritaire dans les campus universitaires, par l'option de fixer les nouveaux bacheliers sur place en leur offrant au sein d'un même établissement toutes les filières des 3 grands domaines.

Cette politique orientée essentiellement vers les établissements à accès régulé, à faible flux d'entrée, a induit au début de la décennie 2000 la **massification dans les établissements à accès ouvert**. En 2000-2001, les établissements à accès ouvert, au nombre de 41 (dont 8 nouvelles créations) font face à une massification avec 92% du total des étudiants de l'université. Les établissements à accès régulé, au nombre de 32 (dont 24 nouvelles créations), n'accueillent que 8% des étudiants. Le taux d'encadrement moyen pour les établissements à accès régulé était de 9 étudiants par enseignant-chercheur la même année, contre 55 pour les établissements à accès ouvert. Le coût par étudiant dans un établissement à accès régulé était de près de 64900 dirhams en 2001, soit 6 fois et demi le coût par étudiant pour un établissement à accès ouvert.

La politique de renforcement des établissements à accès régulé a reçu l'essentiel des investissements et des postes budgétaires en enseignants-chercheurs,

afin d'assurer un meilleur taux d'encadrement. Les établissements à accès ouvert continuaient de fonctionner, autant que faire se peut, à l'ombre de cette politique. Conséquence, l'accès régulé dans les établissements de 'nouvelle génération' a dérégulé l'accès dans les établissements à accès ouvert en accentuant le clivage entre ces 2 types d'accès.

Cette massification dans les campus universitaires doublée d'une situation sociale très tendue. Commençait à y intensifier les contestations et les grèves des étudiants.

La création des FP semble n'être qu'une réponse à la massification et à l'instabilité sécuritaire dans les campus universitaires, par l'option de fixer les nouveaux bacheliers sur place en leur offrant au sein du même établissement toutes les filières des 3 grands domaines qu'offrent séparément les Facultés des Lettres et des Sciences Humaines (LSH), les Facultés des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales (SJES) et les Facultés des Sciences.

Les 11 FP avec les autres établissements à accès ouvert, supportent cette massification dans ces 3 grandes filières, qui accueillent la quasi-totalité des étudiants (plus de 92% en 2000-2001) mais qui sont dénigrées car censées être pourvoyeuses de chômeurs.

Ainsi, les FP ont contribué à sédentariser les étudiants dans leurs bassins respectifs (car la capacité d'accueil des campus universitaires était très faible), et à maintenir une certaine stabilité sociale et sécuritaire qui menaçait les villes universitaires.

Si le modèle originel de la FP est unique, l'absence d'une politique claire pour ces établissements et les autres établissements à accès ouvert, a entraîné trois grands profils distinctifs.

Les FP souffrent d'un manque criant de moyens humains (1 enseignant pour 107 étudiants, 1 personne administrative pour 272 étudiants) et de moyens financiers (3 à 4 millions de dirhams de budget de fonctionnement), et pourtant elles reçoivent une grande partie de cette massification. En 2014-2015, les FP accueillent plus de 68000 étudiants, soit l'équivalent de plus de 10% du total des étudiants inscrits dans l'université publique marocaine. Parallèlement, les FP ont diversifié leurs offres de formations avec 66 filières de formations initiales et 73 formations professionnelles. Sur ces 66 filières fondamentales, 32 concernent des filières des Sciences de la matière et de la vie, des Mathématiques et de l'Informatique, alors que les LSH et les SJES se partagent presque à part égale

le reste des filières (16 pour les LSH et 18 pour les SJES). En termes d'effectifs, la situation est inversée. Le domaine du Droit &Economie (DEG) représente près de 54% des effectifs des étudiants. Cette prédominance du DEG s'explique essentiellement par la forte demande des communautés locales et surtout le choix des étudiants car ces filières sont supposées augmenter leurs chances d'insertion sur le marché du travail.

Les FP n'ont pas pu attirer des étudiants pour les filières en Sciences, dont le nombre ne représente en 2013-2014 que 18% du total des effectifs des FP alors que sur toute la période de la moitié de la décennie 2000 à aujourd'hui ce taux oscillait entre 15 et 19%. Or, la CEF¹ visait l'orientation des deux-tiers des étudiants vers les filières en sciences et technique.

Les formations professionnelles qui sont généralement affichées comme l'un des apports de ces facultés, constituent la moitié des filières et pèsent 11,8% des effectifs des étudiants des FP en 2015-2016. L'essentiel de ces formations professionnelles porte sur de Droit-Economie-Gestion.

Les filières de Master et de Doctorat, récemment mises en place dans les FP (à partir de 2012), regroupent aujourd'hui 32 filières de Masters. Ce nombre appréciable de filières de Master se justifie peut-être par la forte mobilisation des enseignants-chercheurs et des responsables de ces facultés en faveur de l'intégration de ces diplômes. En ce qui concerne la recherche, les FP abritent aujourd'hui 31 Laboratoires et 55 équipes. Mais, cette recherche n'a d'avenir que par la fixation de la majorité des enseignants-chercheurs sur place, la mise à disposition de moyens matériels et scientifiques adéquats. De plus, dans la plupart des FP, les laboratoires correspondent pratiquement aux départements avec un cloisonnement classique et une quasi-fermeture à l'interdisciplinarité.

Si le modèle originel de la FP est unique, l'absence d'une politique claire pour ces établissements et les autres établissements à accès ouvert, a entraîné trois grands profils distinctifs :

- **la FP du modèle originel**, avec la coexistence des trois domaines académiques, mais au sens surtout d'accès ouvert. C'est le profil qui est resté fidèle et conforme au modèle originel de la FP. C'est le cas des FP de Taza, Nador Safi, Khouribga et Errachidia ;
- **la FP hybride**, se limitant au plus à deux domaines académiques et surtout marquée par une cohabitation de l'accès ouvert pour les filières de formation fondamentale (initiale) et l'accès régulé pour les filières de formation professionnelle. Ce

1- Charte de l'Education et de la Formation.

profil hybride est observé spécifiquement pour les FP existant dans les campus de leurs universités où il existe déjà des établissements spécialisés à accès ouvert. C'est le profil des FP de Tétouan, Eljadida, Béni Mellal et aussi Larache ;

- la **FP professionnelle** (à accès régulé), qui s'est spécialisée dans les formations professionnelles et qui est bi ou polydisciplinaire. Ce profil s'apparente plus à un établissement à accès régulé avec une grande déviation par rapport au concept initial de la FP. Les FP d'Ouarzazate et de Taroudant sont représentatives de ce profil.

Le modèle de FP, très évolutif dans le temps, et ce en fonction de divers paramètres, ne s'est pas encore stabilisé. Si les évolutions internes ces établissements ont débouché sur des profils intéressants pour l'université, ils subissent déjà les effets de diverses pressions qui vont infléchir leur évolution vers le modèle standard des facultés classiques avec la prédominance du même contenu et des mêmes logiques de fonctionnement. Les FP souffrent désormais des mêmes maux que les autres établissements de l'université à accès ouvert, mais intensifiés par leur éloignement du siège de l'université. Toute politique pour le devenir de la FP ne peut être réfractaire au fait que certaines FP sont devenues hybrides et d'autres exclusivement professionnelles.

L'impact socio-économique de la FP sur sa localité demeure très limité, malgré sa contribution à absorber la massification et sédentariser les étudiants.

En cherchant la proximité par la création des FP dans des villes non universitaires, quel est alors l'impact de ces FP sur leurs localités ? En utilisant une méthode matricielle qui a fait ses preuves pour l'évaluation de l'impact socio-économique d'institutions universitaires sur leur écosystème, l'étude constate que les FP ont un impact très limité. Sur les trois dimensions qu'intègre cette méthode, composées de 29 variables (14 indicateurs d'extrants et 15 indicateurs d'impact), les seules variables explicitement recensés sont :

- les diplômés dans le marché du travail, avec un cumul de plus de 39150 diplômés jusqu'en 2015, dont près de 18% en Licence professionnelle ;
- l'engagement culturel et artistique, avec la floraison d'activités culturelles, scientifiques et artistiques ;
- le développement du partenariat. Les FP ont su développer plusieurs partenariats, mais qui sont moins internationaux et nationaux que locaux ;

• l'égalité et l'équité. La parité fille-garçon est de presque 49%, légèrement supérieur au taux moyen national (48,2%) ;

- l'installation d'espaces verts. Presque toutes les FP sont équipées de grands espaces verts, et constitue chacune un apport indéniable à l'architecture locale.

Les autres variables des trois dimensions ne sont pas présentes à travers l'implantation des FP. Il s'agit de :

- Dimension physique et environnementale (Management du patrimoine physique, Gestion des déchets et recyclage, Santé, Politiques de transport, Efficacité énergétique, Empreinte carbone, Bien-être) ;
- Dimension financière (Transfert de savoir avec l'entreprise, Résultats de recherche aboutissant en brevets, inventions et spin-outs, Productivité, Accroissement de la capacité d'absorption de l'innovation par l'économie, les dépenses et la valeur ajoutée). La simulation des dépenses injectées dans l'économie locale de toutes les FP montre qu'elles sont négligeables, l'équivalent de 0,041% de toutes les dépenses nationales par les ménages et par les administrations publiques ;
- Dimension éducative, et socio-culturelle (Bien-être, stabilité socio-politique et santé, Innovation & créativité, Capital social). En ce qui concerne l'interdisciplinarité, les cultures, les pratiques et les normes de fonctionnement, très différentes d'une discipline à l'autre, la cohabitation s'avère difficile au sein d'un même établissement, aggravée par le poids historique-académique qui pèse sur les enseignants à vouloir reproduire le schéma dans lequel ils ont été formé dans les facultés classiques.

D'où, l'impact socio-économique de la FP sur sa localité demeure très limité, malgré sa contribution à absorber la massification et sédentariser les étudiants dans leur bassin respectif. La première raison de cette faiblesse d'impact réside dans le fait qu'un établissement est implanté dans l'isolement d'une localité et non pas dans un campus universitaire qui aurait les atouts, dont notamment une taille critique, pour induire un effet socio-économique sur cette localité, sédentariser les ressources sur place et créer un effet d'entraînement significatif sur la localité.

La deuxième raison est que les FP sont prises en tenaille entre la massification, qui ne s'apparente pas avec l'effort de s'engager sur des activités génératrices de ressources (formation continue, recherche appliquée, recherche-développement, transfert technologique, etc), et la non sédentarité du personnel enseignant. Cette non sédentarité nuit sérieusement à la fois aux activités de recherche et

au fonctionnement des organes de gestion tels que les Départements, les Commissions et les Collèges qui, la plupart du temps, sont en veille.

La politique pour les FP, et pour l'extension du système d'enseignement supérieur, devrait satisfaire un équilibre entre trois défis : la massification, la proximité de la formation et le poids politique au niveau régional.

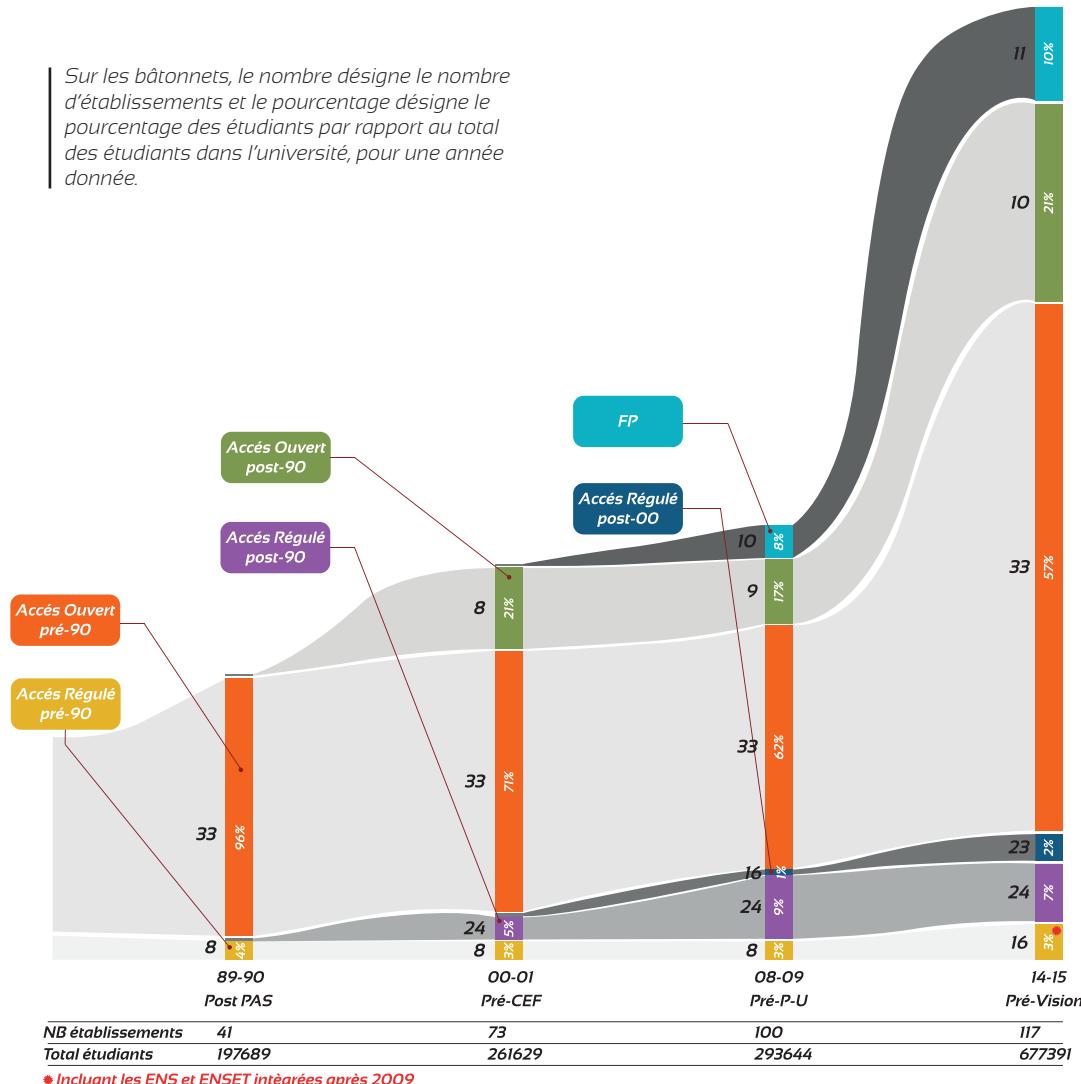
Les FP se trouvent aujourd'hui à la croisée des chemins : elles n'ont été au centre d'aucune politique claire et ciblée ni au moment de leur création et de leur développement ni aujourd'hui. Elles font l'objet de pressions, l'éloignement ne suscitent pas de dynamisme et les ramenant au modèle classique, tout en cherchant à s'en démarquer. Quels sont les défis pour les FP et tout le système universitaire ?

Malgré leur contribution significative dans la formation, les FP semblent avoir été en marge de la politique publique. En renforçant les établissements à accès régulé durant le début de la décennie 2000, cette politique se tourne encore une fois durant la moitié des années 2000 vers ces

établissements à accès régulé dans le cadre de l'initiative gouvernementale des 10.000 ingénieurs, de l'offshoring et 3300 médecins. Ces initiatives mobilisatrices en termes politique, d'investissement et de partenariats, masquait une situation pour le moins intenable dans les établissements à accès ouvert. Les établissements à accès régulé, malgré tous les efforts financiers et de postes budgétaires, n'accueillaient que 13% des effectifs vers la fin de la décennie 2000 (voir figure ci-dessous).

Une fois de plus, avec la mise en œuvre du Programme d'Urgence (P-U), traduisant la politique publique pour donner un nouveau souffle à la réforme par la CEF, les établissements à accès ouvert continuent leur éclipse (figure ci-dessous). Enfin, entre 2014 et 2016, deux initiatives sont lancées par les pouvoirs publics qui ne feront qu'aggraver cette éclipse des FP et de tous les établissements à accès ouvert. Il s'agit de la fusion et/ou transformation des EST, FST et ENSA en écoles polytechniques et la fusion des deux grandes universités à Rabat et à Casablanca, chacune comprenant les deux universités existantes.

Figure. Frise chronologique de l'extension du système national de l'enseignement supérieur (Conception et réalisation par l'INE).



Après un développement du modèle de la FP, sa perspective, ainsi que celle du système d'enseignement supérieur tout entier plusieurs défis sont à envisager. La politique pour les FP, et pour l'extension du système d'enseignement supérieur, devrait satisfaire un équilibre entre trois défis : la massification, la proximité de la formation et le poids politique au niveau régional. Cette politique vertueuse devra s'inscrire dans les objectifs de la Vision qui recommande (pour l'université) la diversification des modèles d'institutions d'enseignement supérieur à accès ouvert et la précision dans leurs typologies.

Repenser la FP et créer des universités et/ou des campus universités, sont les axes majeurs d'une politique vertueuse en faveur de l'accès ouvert.

Repenser la FP dans le cadre d'une politique vertueuse en faveur de l'accès ouvert

Ainsi, il est urgent aujourd'hui de repenser ce modèle d'établissement dans le cadre d'une politique ciblée et vertueuse en faveur des établissements à accès ouvert.

En respect des orientations de la Vision, qui prévoit une diversité des modèles d'établissements et la précision dans leurs typologies, cette politique comprendra quatre piliers complémentaires :

1. Transformation des FP

Sous l'effet d'une politique publique peu efficace, de la massification, de l'éloignement, du faible encadrement et d'un budget dérisoire, la FP a évolué en plusieurs profils d'établissement qui nécessitent des transformations et des actions spécifiques :

- les vraies polydisciplinaires méritent d'être renforcées en y développant l'interdisciplinarité et la pluridisciplinarité et en surmontant l'éloignement et l'isolement : FP de Taza, de Nador, de Safi, Khouribga, et Errachidia ;
- les FP hybrides doivent être améliorées car elles se limitent au plus à deux domaines académiques et surtout sont implantées dans les campus de leurs universités mères : FP de Tétouan, Eljadida et Béni Mellal. De même pour la FP de Larache (dont la transformation est tributaire d'un campus universitaire voir axe 2 suivante) ;
- les FP professionnelles nécessitent une reconversion en établissement à accès régulé : FP d'Ouarzazate et de Taroudant.

2. Cohérence de la politique nationale et la vision de l'université

Il est impératif de veiller à la cohérence entre la vision du président de l'université, notamment en ce qui concerne la création d'établissements, et la politique nationale qui donne les grandes orientations pour le secteur. Pour ce faire, le projet de développement du président, une fois nommé dans ce poste, doit être validé par le conseil de l'université et publié. Cette feuille de route constitue tacitement un contrat avec les pouvoirs publics pour les actions à entreprendre selon la vision du président en cohérence avec la politique nationale.

Cette disposition permettra de délimiter les périmètres et les frontières entre la politique nationale dessinée par le pouvoir exécutif et la vision du président, dans le respect de l'autonomie de l'université. La contractualisation en est la parfaite illustration car elle traduit bien la vision de l'université dans le respect des grandes orientations de la politique nationale.

3. Le renouveau des facultés des sciences

L'extension du système d'enseignement devra renouer avec la création de nouvelles facultés des sciences dont aucune n'a été créée depuis la fin de la décennie 1990. En effet, ce type d'établissement s'impose pour deux raisons. La première tient au dynamisme de ces établissements en termes de production scientifique et technologique (plus de 70% de la production scientifique des universités sont l'œuvre des facultés des sciences). La deuxième raison consiste à corriger la distorsion actuelle en termes d'orientation des étudiants car même avec la création des FP offrant les trois grands domaines (polydisciplinaires), l'effectif des étudiants en sciences n'est que de 18% du total des étudiants (contre 54% en DEG). Dans les FP comme dans les autres facultés classiques, nombreux sont les bacheliers en sciences qui s'inscrivent dans les filières DEG ou même LSH.

4. La nécessité d'évaluer l'architecture pédagogique en licence et son efficacité

Il devient impératif d'évaluer les contenus des filières, leur architecture pédagogique et les méthodes d'enseignement, particulièrement en Licence, dont la cohérence et l'efficacité se perdent sous les effets de la massification, d'un taux d'encadrement insignifiant et du peu de moyens techniques et scientifiques. Le taux de diplomation insuffisant traduit bien un faible taux de rendement.

Créer des Universités et/ou des campus universitaires pour remédier à l'isolement et générer un impact socio-économique significatif

La proximité et la stabilité sécuritaire recherchées pour la création des FP dans des villes non universitaires, n'ont pas eu un impact socio-économique tangible. Sur les trois dimensions qu'intègre la méthode adoptée pour l'évaluation de cet impact, composées de 29 variables (14 indicateurs d'extrants et 15 indicateurs d'impact), seuls 5 variables ont été perceptibles : (i) les diplômés dans le marché du travail, (ii) l'engagement culturel et artistique, (iii) le développement du partenariat, (iv) la parité fille-garçon, et (v) les espaces verts.

La raison essentielle se justifie par le fait qu'il est créé un établissement isolé dans une localité et non pas intégré à un campus universitaire qui aurait les atouts dont notamment une taille critique pour induire un effet socio-économique sur cette localité, sédentariser les ressources sur place, offrir des cités et des internats sur place, garantir des moyens de transport et créer un effet d'entraînement significatif sur la localité.

La politique nationale d'extension du système d'enseignement supérieur doit répondre à la question de la proximité et s'inscrire dans une dynamique territoriale équilibrée.

Vu les faiblesses de l'expérience de rapprocher l'établissement de l'étudiant, cette politique d'extension doit prôner la création d'universités et/ou le développement de véritables campus universitaires pour accueillir les étudiants de toute la région. Le concept de campus est préconisé par la Vision (Levier 5, mesure 17). Il permet aux étudiants d'évoluer dans le même écosystème, développer

les échanges, s'imprégner des mêmes valeurs, à travers un brassage des populations étudiantes de la région et même d'autres horizons. Le concept de campus optimise également les investissements surtout scientifiques et favorise la sédentarité des enseignants-chercheurs, le personnel administratif et les étudiants, qui fait grandement défaut dans l'expérience précédente.

Sur la base de 3 indicateurs (dynamique de croissance des effectifs des bacheliers, existence déjà d'établissements, et localisation géographique), il est proposé la création d'universités à El Houceima et Errachidia.

Pour les mêmes arguments, d'autres universités avec leurs campus devraient prendre de l'envergure. C'est le cas par exemple de Béni Mellal et de Khouribga.

Enfin, de nouveaux campus sont à prévoir dans certaines provinces. Il s'agit de Taza, Ouarzazate, Tanger, Safi et Larache.

Comme soulignés dans cette évaluation, **les arguments et les raisons de création de campus dans les régions du sud sont autres et obéissent aux orientations du nouveau modèle de développement pour les provinces du sud** (des établissements existent déjà à Es-smara, Guelim, Laâyoune et Dakhla).

Toutes ces créations et/ou renforcements devraient être menées en parfaite synergie avec les Régions au vu de leurs nouvelles attributions et missions dans le cadre de la régionalisation avancée. En effet, le rôle de la Région devrait s'amplifier encore davantage dans le futur, car elle dispose de nouvelles prérogatives (la formation professionnelle, la recherche-développement et l'enseignement) et de moyens financiers conséquents.





Angle Avenues Al Melia et Allal El Fassi,
Hay Riad, Rabat - B.P. 6535

Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique

Tél : 0537-77-44-25 | contact@csefrs.ma

Fax : 0537-68-08-86 | www.csefrs.ma